

L'espace de parole régulé.

Parce que nous avons le droit de vivre autre chose que le bonheur, parce qu'on a le droit de vivre des émotions et de les exprimer, parce que l'école n'est pas pourvoyeuse de bien-être, parce que nous ne sommes pas des bisounours, parce qu'un malaise en classe influence le climat de la classe entière, parce que chaque élève a le droit d'être, parce que personne n'est insignifiant, parce que nous devons apprendre à vivre avec l'autre, parce qu'il est possible d'être quelqu'un sans diminuer les autres, parce que l'empathie n'est pas une faiblesse mais une force, parce que nous sommes plus forts ensemble, parce que la parole est pour chacun et pas pour tous aux mains de quelques-uns, parce qu'il est difficile d'enseigner à quelqu'un qui n'est pas en situation d'apprendre, parce qu'il est impossible d'être neutre (rire d'une situation, comme un harcèlement, ou y être impassible, la fige, la renforce), parce que nous avons tous le droit à l'humour, un espace de parole régulé est mis en place.



En pratique, une fois par mois environ, la classe se met en cercle pour un moment de partage. Ce moment privilégié peut notamment servir à régler (à désamorcer parfois) les problèmes relatifs au milieu scolaire et aux relations entre ses membres.

Celui qui souhaite prendre la parole lève la main et le professeur lui donne le « bâton de parole » afin qu'il puisse s'exprimer. Seul le bâton de parole permet de parler. Les autres écoutent. C'est le professeur qui passe le bâton de l'un à l'autre.

Prendre la parole signifie qu'on exprime une émotion et la cause de celle-ci sans émettre d'accusation. Le groupe est chargé d'écouter et de trouver une solution.

5 règles :

- I. **Une émotion se dit mais ne se contredit pas.** Les 5 émotions de base : le dégoût, la joie, la colère, la peur et la tristesse. Menacer un élève parce qu'il s'exprime sera sanctionné.
- II. **C'est le professeur qui donne ou (re-)prend la parole.** Jamais l'élève. Cet espace de parole n'est pas tout à fait un lieu de débat : il est centré sur l'expression de chacun, sur les solutions à mettre en place et ne permet pas de s'approprier le temps de parole au détriment des autres, même si on parle le plus fort, le plus vite ou de manière plus percutante.
- III. **On ne nomme pas, on ne désigne pas, on n'accuse pas, on n'insulte pas.** On ne fait le procès de personne.
- IV. **La solution vient du groupe,** pas de soi. L'intelligence collective est plus productive que l'intelligence émotionnelle.
- V. **Régularité du moment de débat et permanence du lieu.** Ce n'est pas à faire au moment des crises, mais bien en amont. Désamorcer fait partie des prérogatives de cet espace de parole. La durée n'est pas nécessairement longue : une dizaine de minutes peuvent suffire.

Sanctions :

Le professeur peut distribuer des cartes jaunes et rouges aux élèves qui ne respectent pas les consignes et veulent prendre le pouvoir : les jaunes pour ceux qui contredisent, qui prennent la parole en interrompant les autres par exemple. Les rouges sont réservées pour des faits assez graves, pour des intimidations et pour les récidivistes ; elles signifient l'exclusion : l'élève sera envoyé à l'étude et invité à réfléchir à son manque de civisme.



Source des illustrations :

Espace de parole à table : <http://www.cra-alsace.net/fr/reseaux-familles-personnes-avec-autisme-fratries.html>
 Enfant harcelé : <http://www.melty.fr/ecole-agir-contre-le-harcelement-a-l-ecole-galerie-227273-753882.html>
 Carton rouge : <http://www.snuipp.fr/IMG/html/lettrehdf8.html>